

# Documents nécessaires pour l'approbation des étalons de la FECH

## 14.-15.09.2023 Avenches



Les documents suivants doivent être joints au formulaire d'inscription :

**Délai: 14.08.2023** (date du timbre postal courrier A ou du mail)

### Documents

- Copie du passeport avec signalement et ascendance officielle du côté paternel et maternel complète sur au moins 4 générations
- Procuration du propriétaire de l'étalon lorsqu'il ne fait pas la demande lui-même
- *Si disponible* : attestation de l'approbation de l'étalon par un stud-book reconnu
- Preuve du paiement des frais de la 1<sup>ère</sup> part de l'inscription (copie du récépissé du paiement CHF 500.-)

### Performances

- Documents concernant les performances propres de l'étalon (résultats d'épreuves d'aptitude, résultats de sport, performances de la descendance)\*
- Documents concernant les performances de la parenté (mère, propres frères et sœurs, demi-frères et sœurs maternels, propres frères et sœurs de la mère, etc.)\*

**\* Indications :** *Toutes les attestations de performances doivent mentionner à quel âge et dans quelle catégorie les résultats ont été obtenus. Elles doivent être établies et attestées par un organe officiel. Les exigences concernant les performances propres et de parenté doivent être accomplies au moment de la présentation de l'étalon à l'approbation. Pour les étalons n'ayant pas encore rempli ces conditions au moment de l'inscription, le propriétaire prend seul le risque que celles-ci ne soient pas remplies d'ici l'approbation. Dans ce cas, les frais d'inscription suite à un refus d'admission ne sont pas remboursés intégralement.*

### Santé

- Résultats des tests sur **WFFS** et **PSSM**

- **Radios**

#### Membres antérieurs :

- Os naviculaire latéro-médiale centrée sur l'os naviculaire (sans fer, sabots nettoyés) Prise "Oxspring" de l'os naviculaire
- Prise "Oxspring" de l'os naviculaire
- Prise tangentielle de l'os naviculaire
- Boulet latéro-médiale  
Boulet, y compris les sésamoïdes doivent être pris à angle droit (90°), en totalité et doivent être bien reconnaissables.

#### Membres postérieurs :

- Phalanges latéro-médiale  
Boulet, y compris les sésamoïdes doivent être pris à angle droit (90°), en totalité et doivent être bien reconnaissables
- Articulation du jarret
  - latéro médiale
  - dorso-plantaire
  - dorsomédiale-plantolatéraleLes trois prises du jarret doivent démontrer les petites articulations du jarret ainsi que du tibio-tarse.
- Articulations du genou caudale 45° latéro-cranio-médiale oblique

*Indications : Les radiographies ne doivent pas plus vieux que du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'approbation. Les radiographies doivent être présentes dans une qualité interprétable. Elles doivent être imprimées ou être disponibles sur un support électronique bien lisible (serveur, CD ou clé USB etc.; format: DICOM) et remises à la gérance de la FECH. Les enregistrements numériques doivent être disponibles au **format DICOM**. Lors d'un transfert via un serveur, un téléchargement doit être possible.*

*Les rapports pour les examens radiologiques seront organisés par le stud-book.*

*Les radiographies peuvent déjà être envoyées pour une appréciation anticipée avant l'inscription de l'étalon, ou avant le délai d'inscription.*

## Après l'admission

de l'étalon à l'approbation, les documents suivants doivent être remis :

**Délai : 11.09.2023** (date du timbre postal courrier A)

---

- Certificat de CEM: - ne doit pas être antérieur au 01.01.2023
    - pour les étalons qui ont déjà sailli en 2023 test CEM après la dernière saillie
    - pour les étalons importés en 2023 test CEM après l'importation
  - Certificat de vaccination (vaccinations selon les prescriptions de la FSSE)
  - Déclaration du propriétaire, que l'étalon n'a pas été opéré, resp. qu'il n'a pas subi de traitements
  - Résultat de la vérification de l'origine avec une analyse ADN (Si disponible; sinon, elle sera demandée lors de l'amenée aux frais de l'étalonnier. Les résultats correspondants et documents du père et de la mère de l'étalon sont à joindre.)
- 
- 

## À l'amenée

de l'étalon pour l'approbation, les documents suivants doivent être soumis :

**Délai: 14.09.2023** durant l'amenée

---

- **Passeport original** de l'étalon avec le signalement, ascendance et vaccination.
- 

## L'inscription et les documents y relatifs sont à envoyer à :

Fédération d'Élevage du Cheval de Sport CH FECH

Les Longs Prés 2

CP

1580 Avenches

Tél. : 026 676 63 32

Fax : 026 676 63 45

Mail: [a.lueth@swisshorse.ch](mailto:a.lueth@swisshorse.ch)